

GLENCORE

POLITIQUE EN
MATIÈRE DE
SANTÉ ET
DE SÉCURITÉ



Introduction

Notre priorité est la santé et la sécurité de notre personnel, des communautés d'accueil, des contractants et des autres personnes susceptibles d'être affectées par nos activités. Nous nous efforçons d'identifier, de gérer, d'atténuer ou d'éliminer les risques pour la santé et la sécurité existant dans notre entreprise.

Cette Politique définit les éléments fondamentaux de notre approche en matière de gestion de la santé et de la sécurité partout où nous sommes actifs. Elle décrit nos engagements envers nos employés, leurs familles, les communautés locales et la société en général.

À qui s'adresse cette Politique ?

Cette Politique s'applique à tous les employés, directeurs, cadres et contractants placés sous la supervision directe de Glencore, travaillant dans une agence ou un site industriel de Glencore contrôlé ou exploité directement ou indirectement par Glencore plc, et ce, dans le monde entier.

Nous exerçons notre influence dans les coentreprises que nous ne contrôlons ou n'exploitons pas pour nous assurer qu'elles agissent conformément à l'esprit de cette politique.

Quiconque entre sur l'un de nos sites a l'obligation de travailler de manière sûre et saine et de veiller sur soi et sur les autres. Notre personnel doit signaler tout acte ou condition dangereux à la direction et cette dernière rectifiera la situation et assurera un suivi.

En quoi consiste notre engagement?

Notre Code de Conduite et nos Valeurs guident nos comportements dans tout ce que nous faisons. La sécurité est notre première valeur et notre priorité. Nous ne transigeons jamais sur la sécurité.

Notre ambition en matière de santé et de sécurité est de réduire à zéro le nombre d'accidents mortels, de blessures graves et de maladies professionnelles. Notre credo : faire en sorte que nos employés rentrent tous chez eux, le soir, en bonne santé et en toute sécurité. Nous sommes déterminés à identifier et à adopter des mesures nous permettant

d'atteindre cet objectif et nous nous engageons ouvertement avec nos homologues et d'autres parties prenantes clés à améliorer et partager les meilleures pratiques.

Nous attendons de nos dirigeants qu'ils fassent preuve d'un engagement réel envers la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre et qu'ils emploient des personnes compétentes, capables d'utiliser les bons outils et suffisamment sensibilisées pour gérer les dangers et les risques existant sur leurs lieux de travail.



La mise en œuvre de systèmes complets de gestion de la santé et de la sécurité, de notre programme SafeWork et, le cas échéant, de la sécurité des processus est essentielle pour protéger la santé et la sécurité de notre personnel. Nous améliorons continuellement nos systèmes afin qu'ils restent actuels et reflètent les pratiques de pointe.

Nous mettons en œuvre des processus de gestion du risque grâce auxquels nous identifions, évaluons et gérons systématiquement les dangers pour la santé et la sécurité ainsi que les scénarios à risques crédibles associés à nos activités. Nous nous engageons à fournir les ressources suffisantes pour gérer les urgences et les crises affectant la santé, la sécurité, l'environnement et les communautés (SSEC), et ce, à travers toute notre organisation.

Nous apprécions les dangers associés à nos produits conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies, ou à des systèmes réglementaires équivalents, et nous communiquons de manière appropriée pour permettre et encourager un transport, une manipulation et une utilisation sûrs et responsables de ces produits.

Nous encourageons, sensibilisons et aidons nos employés à adopter une hygiène de vie saine et à reconnaître l'importance d'une bonne santé mentale. Nous attendons de toute personne entrant sur nos sites qu'elle soit apte au travail, ne montre aucun signe de fatigue, et qu'elle ne soit pas sous l'influence d'alcool ou de drogues susceptibles d'altérer sa capacité à travailler en toute sécurité.

Nous soutenons les employés qui ont été blessés et, lorsque cela est possible, nous les encourageons à reprendre leur travail.

Nous mettons en œuvre des systèmes de surveillance permettant de détecter de manière précoce les maladies affectant notre personnel et nous surveillons les incidences possibles de nos activités sur la santé et la sécurité des communautés dans le but de les réduire au minimum. Nous y parvenons en collaborant avec les communautés locales et les agences gouvernementales pour identifier et mettre en œuvre des initiatives permettant d'améliorer la santé au sein de ces communautés.

À l'aide d'indicateurs avancés et retardés, nous apprécions systématiquement l'intégrité et les performances des moyens mis en place pour maîtriser les risques pouvant affecter la santé et la sécurité de notre personnel. Nous renforçons également les compétences de notre personnel pour qu'il soit en mesure de mener des enquêtes de haute qualité, d'identifier les causes directes et les facteurs d'incidents de mettre en œuvre des actions correctives et de partager les enseignements tirés afin d'éviter la répétition des incidents.

Nous mettons en œuvre des processus d'assurance pour vérifier l'adéquation, la conception et l'efficacité de la mise en œuvre de nos moyens de maîtrise. Nous vérifions également que nos performances s'alignent sur les attentes du Conseil international des mines et métaux (CIMM).

Parler ouvertement et exprimer des préoccupations

Le respect de nos engagements nous incombe à tous. Nous attendons de nos employés et de nos contractants qu'ils s'expriment ouvertement et nous exigeons qu'ils signalent toute préoccupation concernant des infractions au Code de Conduite, à nos politiques ou à la loi, que celles-ci relèvent de leur compétence ou de celle d'autres personnes. Ces préoccupations doivent être soulevées auprès des gestionnaires, des superviseurs ou par le biais des autres modes de signalement disponibles, notamment les personnes-ressources attirées dans nos bureaux et nos sites industriels. Les employés, les contractants et les parties externes peuvent également utiliser les canaux de notre programme « Exprimer une préoccupation ».

Glencore prend au sérieux les préoccupations et s'engage à les traiter rapidement.

Glencore ne tolère aucune représaille à l'encontre de quiconque ayant parlé ouvertement à propos d'un comportement jugé illégal, contraire à l'éthique ou contrevenant à notre Code de Conduite et à nos politiques, même si la préoccupation s'avère ultérieurement infondée. Il n'y aura aucune conséquence négative pour toute personne qui soulève une préoccupation, tant qu'elle le fait en toute bonne foi.

Conséquences

Nos Politiques soutiennent nos Valeurs et notre Code de Conduite et reflètent ce qui est important pour nous. Nous prenons les violations de nos politiques au sérieux. Selon la gravité de la faute, les conséquences peuvent aller d'un avertissement au licenciement.



Ressources supplémentaires

INTERNES

Nos Valeurs

Code de Conduite

Norme relative à la SSEC et aux droits de l'homme

SafeWork

Protocoles relatifs aux dangers mortels

Comportements qui sauvent la vie

Norme portant sur la santé

EXTERNES

Attentes du CIMM en matière de performance

Pacte mondial des Nations unies, objectifs de développement durable

ISO 45001

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies

Notre Objectif

“ Fournir de manière responsable
les produits de base qui
améliorent la vie quotidienne ”

PUBLICATION : Groupe HSEC/HR

PUBLICATION : 01.06.2021

VERSION : 1.0

Cette Politique a été approuvée par le conseil
d'administration de Glencore plc.

Glencore plc
Baarermattstrasse 3
CH-6340 Baar
Switzerland

TEL +41 41 709 2000

FAX +41 41 709 3000

EMAIL info@glencore.com

WEB glencore.com